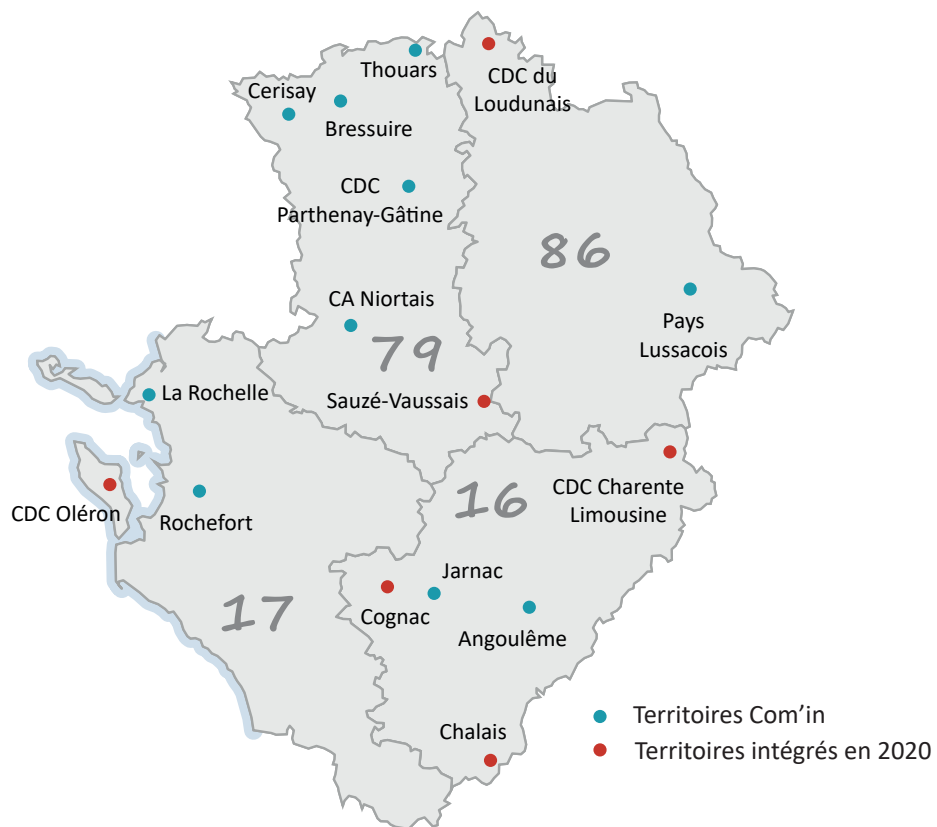


17 territoires ont intégré la démarche Com'in (dont 6 en 2020) dans les départements de la Charente, la Charente-Maritime, la Vienne et les Deux-Sèvres.



Antenne Charente

Cécile Gaboriaud ou Laura Isidoro
c.gaboriaud@irepsna.org
l.isidoro@irepsna.org

Antenne de la Charente-Maritime

Amandine Guyon ou Christelle Archer
a.guyon@irepsna.org
c.archer@irepsna.org

Antenne des Deux-Sèvres

Julien Tramaux
j.tramaux@irepsna.org

Antenne de la Vienne

Céline Cottineau ou Marie Archambault
c.cottineau@irepsna.org
m.archambault@irepsna.org

La démarche Com'in

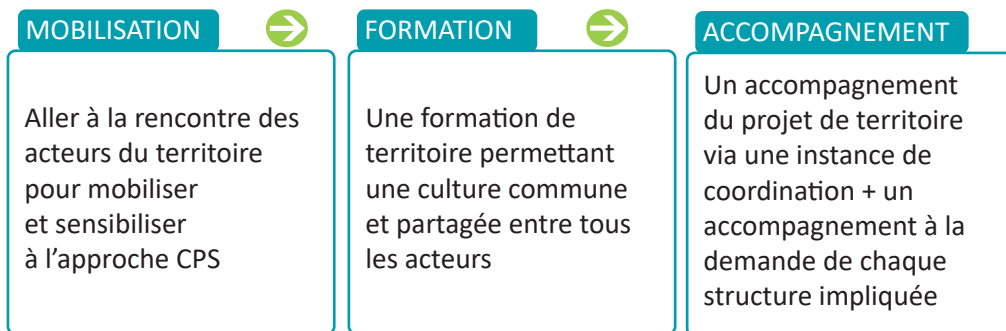
(COmpétences Mutuelles et Individuelles)

Développement
des compétences psychosociales
des jeunes d'un territoire



Com'in est une démarche visant à accompagner les acteurs d'un territoire, au développement d'environnements propices au renforcement des compétences psychosociales (CPS) des enfants et des jeunes.

La démarche se déroule en 3 phases



Le rôle de L'Ireps Nouvelle-Aquitaine est de :

- sensibiliser les acteurs (dont les parents) à l'approche CPS et démontrer sa plus-value,
- développer un partenariat et impulser un projet partagé sur le territoire,
- renforcer les compétences des acteurs à mettre en place un environnement favorable au développement des CPS et à mettre en œuvre des séances collectives,
- accompagner les acteurs à la mise en œuvre du projet partagé de territoire et à poursuivre sur le long terme le projet en autonomie.

La démarche Com'in s'appuie sur des critères de qualité et d'efficacité

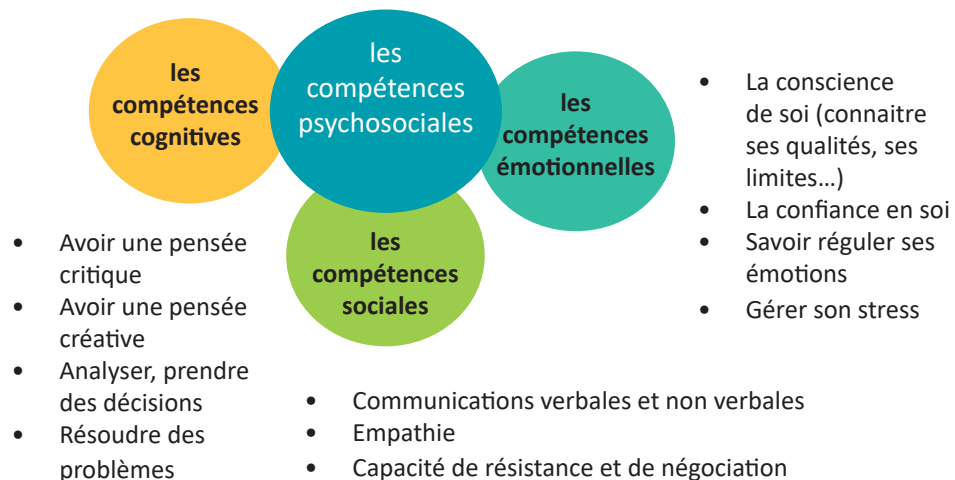
- 1** Une **approche territoriale**
Projet porté par des acteurs locaux, intersectoriels.
- 2** Une **approche globale et positive**
de promotion de la santé. Projet agissant sur l'ensemble des facteurs qui impactent la santé (aptitudes individuelles, environnements familial, scolaire, physique et social)
- 3** Une **dynamique partenariale**
 - ▶ Implication des différents acteurs du territoire (plusieurs structures),
 - ▶ Implication des parents,
 - ▶ Co-construction, création d'espace d'échanges et de réflexion sur les pratiques.

Renforcer les Compétences psychosociales, c'est :

« développer la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne... »

C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)



4

La formation des acteurs

- ▶ Formation théorique et expérientielle basée sur la pratique et la posture,
- ▶ Formation de territoire permettant une culture commune entre tous les acteurs.

5

L'intégration des CPS dans **les pratiques quotidiennes**
Pédagogie positive, bienveillante, interactive, qualité des relations interpersonnelles, gestion des conflits, création d'espaces/temps propices au renforcement des CPS

6

La mise en place **des ateliers formalisés** CPS auprès des enfants et des jeunes
Pédagogie expérientielle, ateliers structurés, progressifs, qui s'inscrivent dans la durée (6 à 14 séances d'1 à 2h)

Le projet est modulable et adaptable en fonction des besoins et demandes des acteurs du territoire.